

Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

VITA AMBRIA INVEST P

Date de révision:

Code du produit: 323

Page 1 de 7

1. Identification**Identificateur de produit**

VITA AMBRIA INVEST P

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Matériel aide pour la production de prothèses dentaires Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	VITA Zahnfabrik H.Rauter GmbH & Co.KG	
Rue:	Spitalgasse 3	
Lieu:	D-79713 Bad Säckingen	
Boîte postale:	1338	
	D-79704 Bad Säckingen	
Téléphone:	+49(0)7761-562-0	Téléfax: +49(0)7761-562-299
e-mail:	info@vita-zahnfabrik.com	
Interlocuteur:	regulatory affairs	
e-mail:	info@vita-zahnfabrik.com	
Internet:	www.vita-zahnfabrik.com	
Service responsable:	Regulatory Affairs	
Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence:	+49-(0)761-19240	

2. Identification des dangers**Classification de la substance ou du mélange****SIMDUT 2015**

Toxicité pour certains organes cibles, exposition répétée: STOT RE 1

Éléments d'étiquetage**SIMDUT 2015****Mention** Danger**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise.

Autres dangers

Température de décomposition: 200°C Produits de décomposition dangereux Ammoniac

3. Composition/information sur les ingrédients**Mélanges**

Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

VITA AMBRIA INVEST P

Date de révision:

Code du produit: 323

Page 2 de 7

Composants dangereux

N° CAS	Dénomination chimique	Quantité
14808-60-7	Quartz	45 - < 70% (*)

(*) La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel.

4. Premiers soins**Description des premiers secours****Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau.

Après contact avec les yeux

Après contact avec les yeux: Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

Consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Aucune information disponible.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Traitement symptomatique.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie**Agents extincteurs****Agents extincteurs appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Dangers spécifiques du produit dangereux

Non inflammable.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence****Remarques générales**

Assurer une aération suffisante. Éviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel. Utiliser une protection respiratoire adéquate

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**Autres informations**

Recueillir mécaniquement. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7

Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

VITA AMBRIA INVEST P

Date de révision:

Code du produit: 323

Page 3 de 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

7. Manutention et stockage**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention****Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Éviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé.

Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**Paramètres de contrôle****Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les poussières. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. P 3

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Protection de la peau

Utilisation de vêtements de protection.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

9. Propriétés physiques et chimiques**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:

solide: Poudre

Couleur:

blanc

Modification d'état

Point de fusion/point de congélation:

non déterminé

Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

VITA AMBRIA INVEST P

Date de révision:

Code du produit: 323

Page 4 de 7

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 1500 °C

Point d'éclair: non applicable

Inflammabilité

solide/liquide: Non inflammable.

gaz: non applicable

Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif.

Limite inférieure d'explosibilité: non déterminé

Limite supérieure d'explosibilité: non déterminé

Température d'inflammation spontanée

solide: non déterminé

gaz: non applicable

Température de décomposition: non déterminé

Hydrosolubilité: La réalisation de l'étude n'est pas nécessaire car la substance est connue pour être insoluble dans l'eau.

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau: non déterminé

Tension de vapeur: non déterminé

Densité: non déterminé

Densité apparente: 1100-1200 kg/m³

Densité de vapeur relative: non déterminé

Autres données**Informations concernant les classes de danger physique**

Combustion entretenue: Pas de combustion auto-entretenu

Propriétés comburantes

Non comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Teneur en corps solides: 100 %

Taux d'évaporation: non déterminé

Information supplémentaire**10. Stabilité et réactivité****Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

Risque de réactions dangereuses

Température de décomposition: 200°C Produits de décomposition dangereux Ammoniac

Conditions à éviter

aucune/aucun

Matériaux incompatibles

Humidité Eau en aérosol

Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

VITA AMBRIA INVEST P

Date de révision:

Code du produit: 323

Page 5 de 7

Produits de décomposition dangereux

Ammoniac

11. Données toxicologiques**Informations sur les effets toxicologiques****Irritation et corrosivité**

Peut irriter les voies respiratoires. légèrement irritant, mais ne relevant pas d'une classification. Les contacts prolongés ou répétés avec la peau ou les muqueuses provoquent des irritations, rougissements, formations d'ampoules, inflammations de la peau etc. Produits de décomposition dangereux Ammoniac

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12. Données écologiques**Écotoxicité**

Le produit n'est pas: Écotoxique.

Persistance et dégradation

Le produit n'a pas été testé.

Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

13. Données sur l'élimination**Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Déchet dangereux au sens de la directive 2008/98/CE (directive-cadre relative aux déchets) Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

14. Informations relatives au transport**Transport maritime (IMDG)****Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Classe(s) de danger relative au transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

VITA AMBRIA INVEST P

Date de révision:

Code du produit: 323

Page 6 de 7

Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Classe(s) de danger relative au transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Risques pour l'EnvironnementDANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

Non

15. Informations sur la réglementation**Réglementation canadienne****16. Autres informations****Abréviations et acronymes**

CLP: Classification, labelling and Packaging
 REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals
 GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals
 UN: United Nations
 CAS: Chemical Abstracts Service
 DNEL: Derived No Effect Level
 DMEL: Derived Minimal Effect Level
 PNEC: Predicted No Effect Concentration
 ATE: Acute toxicity estimate
 LC50: Lethal concentration, 50%
 LD50: Lethal dose, 50%
 LL50: Lethal loading, 50%
 EL50: Effect loading, 50%
 EC50: Effective Concentration 50%
 ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate
 NOEC: No Observed Effect Concentration
 BCF: Bio-concentration factor
 PBT: persistent, bioaccumulative, toxic
 vPvB: very persistent, very bioaccumulative
 ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
 RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail
 ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways
 (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 EmS: Emergency Schedules
 MFAG: Medical First Aid Guide
 IATA: International Air Transport Association
 ICAO: International Civil Aviation Organization
 MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships
 IBC: Intermediate Bulk Container
 SVHC: Substance of Very High Concern

Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

VITA AMBRIA INVEST P

Date de révision:

Code du produit: 323

Page 7 de 7

Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)